



Résultat général: **0%**

Ne fournit pas d'informations au public dans ses documents budgétaires au cours de l'année.

Résumé

Informations contenues dans les documents publics

Le résultat obtenu par la République Démocratique du Congo au sein de l'Indice sur le budget ouvert indique que le gouvernement ne fournit pas d'informations sur le budget et les activités financières du gouvernement central au public au cours de l'année budgétaire. Pour cette raison, il est très difficile pour les citoyens de tenir le gouvernement responsable pour sa gestion de l'argent public.

L'Indice sur le budget ouvert 2008 évalue la quantité et le type d'informations que les gouvernements mettent à la disposition du public dans les documents budgétaires clés que tout gouvernement devrait rendre publics durant l'année budgétaire. Le projet de budget de l'exécutif est un des documents les plus importants. Celui-ci doit contenir les projets de l'exécutif pour l'année à venir ainsi que le coût des activités proposées. Le projet doit normalement être mis à la disposition du public et du pouvoir législatif avant d'être finalisé, au plus tard trois mois avant le début de l'année budgétaire pour permettre une revue et un débat public suffisants.

Au Congo, le projet n'est pas mis à la disposition du public avant l'approbation législative, ce qui signifie que les citoyens n'ont pas une image complète des projets du gouvernement concernant la fiscalisation et les dépenses pour l'année à venir. Des informations minimales liées au budget adopté sont disponibles sur Internet une fois le budget approuvé.

En outre, il est très difficile de suivre les dépenses, la collection d'impôts et les emprunts durant l'année. Le Congo ne publie pas de rapports en cours d'année ni de rapports de milieu d'année. La publication de ces documents renforcerait la responsabilisation publique, puisqu'ils fournissent des données actualisées plus détaillées sur l'exécution du budget au cours de l'année.

Il est également difficile d'évaluer la performance budgétaire au Congo une fois l'année budgétaire achevée. Aucun rapport de fin d'année n'est publié, empêchant les comparaisons entre ce qui avait été prévu par le budget et ce qui a réellement été dépensé et collecté. Par ailleurs, le Congo ne publie pas son rapport d'audit et ne fournit aucune information concernant l'exécution des recommandations du rapport d'audit.

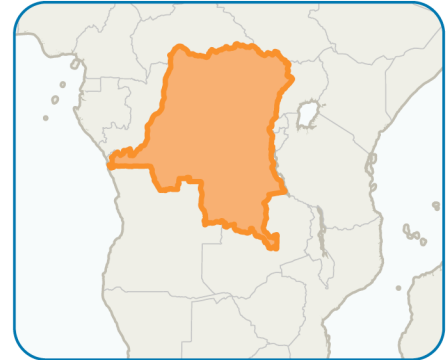
L'accès aux informations budgétaires très détaillées nécessaires pour comprendre le progrès du gouvernement concernant la réalisation d'un projet ou d'une activité spécifique reste limité, ceci malgré le fait que le Congo ait codifié le droit à l'accès à l'information gouvernementale dans la Constitution.

Participation publique et institutions de responsabilisation

Au-delà de l'amélioration de l'accès aux documents budgétaires clés, il existe d'autres moyens grâce auxquels le processus budgétaire du Congo pourrait être plus ouvert.

Les opportunités pour la participation citoyenne aux débats budgétaires pourraient être augmentées. Par exemple, le pouvoir législatif n'organise pas d'audiences sur le budget auxquelles le public peut participer.

L'indépendance de l'Institution supérieure de contrôle du Congo est sévèrement limitée. Le chef de l'ISC peut être démis de ses fonctions par l'exécutif. En outre, l'Institution n'a presque aucun pouvoir de décision concernant quels audits sont réalisés, et elle ne dispose pas d'un budget suffisant pour réaliser son mandat.



Disponibilité des sept documents budgétaires clés et du Budget des citoyens (par ordre de publication prévue)

Document préalable au budget	<input type="radio"/> Non
Projet de budget de l'exécutif	<input type="radio"/> Non
Budget des citoyens	<input type="radio"/> Non
Budget adopté	<input checked="" type="radio"/> Oui
Rapports en cours d'année	<input type="radio"/> Non
Revue de milieu d'année	<input type="radio"/> Non
Rapport de fin d'année	<input type="radio"/> Non
Rapport d'audit	<input type="radio"/> Non

Indice sur le Budget Ouvert 2008



République Démocratique du Congo

L'Indice sur le budget ouvert évalue la quantité et le type d'informations mises à la disposition du public dans les documents budgétaires d'un pays. Le placement d'un pays dans une catégorie de résultats a été déterminé par la moyenne des réponses aux 91 questions du Questionnaire sur le budget ouvert liées aux informations contenues dans les huit documents budgétaires clés que tous les pays doivent mettre à la disposition du public.

Research to complete the Open Budget Questionnaire was undertaken by:

Abraham DJAMBA SAMBA wa SHAKO
 Coordonateur National
 Réseau des Organisations Partenaires de l'IFES (ROPI)
 Tél : +243 998 23 79 62
 Email: ropicn@yahoo.fr

Le Partenariat Budgétaire International (IBP pour ses sigles en anglais – International Budget Partnership) a été formé au sein du Centre sur le Budget et les Priorités Politiques (Center on Budget and Policy Priorities), une organisation pour la recherche sans but lucratif indépendante basée à Washington, DC, en 1997, pour soutenir les organismes de la société civile autour du monde intéressés à renforcer les processus, les établissements et les résultats budgétaires publics. Pour plus d'information sur l'IBP et l'Initiative du Budget Ouvert 2008, visitez www.openbudgetindex.org.

